

AGENDA 21

Agir en responsable



L'ÉCOLE DES MINES DE NANTES S'ENGAGE

La deuxième grande
école en France
à s'engager
dans cette démarche

En cohérence avec la démarche de la Conférence des Grandes Ecoles, l'École des Mines de Nantes est l'une des premières écoles à inscrire le développement durable dans ses valeurs et ses priorités stratégiques.

L'Agenda 21 est issu d'un processus de concertation et de construction collective. Il repose sur une compréhension par le plus grand nombre des enjeux du développement durable afin de construire une culture commune dans ce domaine, déclinée dans le contexte propre de l'École.



ÉCOLE DES MINES DE NANTES

DES ACTEURS À TOUS LES NIVEAUX



Christian HERRAULT

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

“Qu’il s’agisse de former les futurs décideurs ou de mobiliser la recherche et l’innovation face aux enjeux du développement durable, il était important que l’Ecole s’engage dans une démarche ambitieuse et collective. L’Agenda 21 de l’Ecole est une étape importante qui donnera lieu chaque année à une évaluation des progrès réalisés”.

Bernard LEMOULT

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

“Cet Agenda 21 permet à l’Ecole de se mettre en marche pour contribuer à relever les défis majeurs qui se présentent aux générations ... désormais présentes. À travers ces 21 engagements, la feuille de route et les actions à réaliser devront nous amener à être exemplaire et contagieux”.

L’Agenda 21 a été réalisé sur la base d’un “Livre Blanc”, fruit des propositions du personnel et des élèves en réponse à la question : “En 2015, l’Ecole est exemplaire en matière de développement durable. Par quoi cela se traduit-il ? Qu’avons-nous fait pour en arriver là ?”

“Au total, nous avons été plus de 120 personnels et 250 élèves à contribuer, d’une manière ou d’une autre, à la réalisation de ce “Libre Blanc”. Nous entendons bien à ce que les engagements pris au travers de l’Agenda 21 soient suivis d’effets. Nous y participerons de nos conséquences”.

Laurence LE COQ, **enseignant-chercheur**

Simon BENZAGLOU, **élève responsable du club développement durable.**

AGENDA

21

ENGAGEMENTS

Lancé par la Convention de RIO en 1992, l’Agenda 21 représente un programme d’actions pour le XXI^e siècle en faveur du développement durable.

Plus de 80% des Agenda 21 ont été réalisés en Europe, dont près de 300 en France, essentiellement au sein des collectivités.

Stéphane CASSEREAU

DIRECTEUR

“L’Agenda 21 représente les engagements de l’Ecole pour les années à venir en matière de développement durable et de responsabilité globale. Il définit également le cadre de valeurs ou de principes d’actions dans lequel seront menés les autres axes stratégiques de l’Ecole”.



1 CHARTE > 5 AXES > 21 ENGAGEMENTS > UN PLAN D' ACTIONS

Inscrire le développement durable au cœur des valeurs de l'École

1

- Faire du développement durable un axe stratégique.
- Renforcer la gouvernance sur le développement durable à l'École.
- Cultiver l'engagement du personnel et des élèves.
- Mesurer et partager les progrès réalisés.

Former les futurs responsables aux enjeux et pratiques du développement durable

2

- Articuler dans la formation au développement durable, compréhension des enjeux et mises en situation.
- Décliner les valeurs du développement durable dans l'organisation et les processus de formation.
- Organiser des événements d'information et de formation en faveur de l'“Éducation au développement durable”.
- Accompagner les décideurs du secteur privé, public, associatif et des collectivités dans l'intégration du développement durable.

Faire progresser le développement durable par la recherche et l'innovation

3

- Faire du développement durable un thème transversal d'innovation et de recherche.
- Diffuser les valeurs du développement durable au niveau de l'organisation et des pratiques de la recherche.

Réduire l'impact écologique de l'École

4

- Adopter systématiquement une démarche éco-responsable.
- Inscrire le volet “énergie et climat” de l'École dans la stratégie internationale du “facteur 4”.
- Manger responsable et raisonnable.
- Réduire les consommations d'eau et de papier.
- Définir et mettre en œuvre une politique de gestion globale des déchets.
- S'engager vers une politique volontariste de maîtrise des transports.

Mettre en adéquation la gouvernance, la politique sociale et les ressources avec les engagements pris en matière de développement durable

5

- Évaluer la “satisfaction professionnelle” du personnel.
- Améliorer la formalisation, la transparence et la compréhension des organisations, des processus ainsi que des décisions.
- Faire de l'accueil des nouveaux arrivants (personnel et élèves) un moment fort pour la réussite de leur intégration dans l'École.
- Ouvrir l'École à plus de diversité dans son recrutement de personnels et d'élèves, apporter une aide aux élèves en difficulté.
- Favoriser les actions collectives de solidarité.

Le développement durable en actions



Le personnel et les élèves de l'Ecole des Mines participent collectivement à cette démarche ambitieuse.



L'Ecole s'ouvre à la diversité pour ses recrutements de personnels et d'élèves et favorise leur intégration.



L'Ecole organise des journées de formation à l'éducation au développement durable.



Les élèves s'engagent dans des projets sociétaux, comme celui de la sensibilisation au handicap en entreprise.



Des menus "éco-citoyens" (produits issus de l'agriculture biologique, raisonnée ou du commerce équitable) sont proposés sans surcoût.



Le développement durable est un thème transversal d'innovation et de recherche.



Les élèves participent à la mise en place de la politique de gestion des déchets à l'Ecole.



Certains projets sociétaux peuvent conduire les élèves ... à la une comme lors du concours Le Monde "Grandes Ecoles".



ECOLE DES MINES DE NANTES



Albi • Alès • Douai • Nancy • Nantes • Paris • Saint-Etienne

Ecole des Mines de Nantes - 4, rue Alfred Kastler - La Chantrerie - B.P. 20722 - 44307 Nantes cedex 3 - Tél. 02 51 85 81 00 - Fax 02 51 85 81 99 - Site web : www.emn.fr